

FLOWER POT'

JARDINS PARTAGÉS ET CULTURES URBAINES

VILLE DE
FLEURUS

TABLE DES MATIÈRES



1 GREEN CONTEXTE

- 08** *Créer un projet communautaire ou collectif, 11 bonnes raisons*
- 09** *Cartographie*

2 LES PROJETS

- 13** *Le jardin des érables - Lambusart*
- 14** *Le jardin de la Guinguette - Fleurus*
- 15** *Au Coin Des Champs - potager pédagogique de Wangenies*
- 15** *Dans les écoles*
- 16** *Les vergers communautaires*
- 17** *La Grainothèque*

3 MISE EN PLACE

- 20** *Mise en place d'un projet*
- 22** *Calendrier du jardin*
- 24** *Calendrier des semis et récoltes*
- 25** *La gestion différenciée*

4 EN SYNTHÈSE



INTRO

Vous n'avez pas la place pour créer un potager ? Vous ne pouvez consacrer que peu de temps au jardinage ? Vous aimeriez apprendre à jardiner ?

Depuis quelques années, les **jardins pédagogiques**, les **potagers collectifs** ou encore les **vergers communautaires** connaissent un succès grandissant et attirent de plus en plus un public varié, en ville, mais également en campagnes.

Aujourd'hui, les objectifs de ce type de projet dépassent largement la production des fruits et légumes.

En effet, ces projets collectifs sur l'entité de **Fleurus** sont conçus, créés et cultivés collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village. Ils sont confiés, sous convention, à des particuliers ou des associations désireuses de partager une expérience commune.

Ils soulignent également la volonté de la Ville de Fleurus d'appropriation des espaces libres, **utilisés pour intégrer davantage de nature dans le quotidien et développer le bien-être individuel et communautaire**. De plus, cet outil pédagogique a pour vocation la sensibilisation des futures générations à la question environnementale.

Ces types de projets collectifs ont pour but, outre le jardinage :

- ☛ d'être un lieu de rassemblement et de rencontre dans une démarche participative et citoyenne;*
- ☛ de créer un espace de citoyenneté en favorisant la participation des habitants dans le but de les rendre acteurs de leur quartier;*
- ☛ le partage de bonnes pratiques;*
- ☛ de favoriser le retissage du lien social et la cohésion de groupe;*
- ☛ de mettre en avant des échanges entre voisins par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives ;*
- ☛ de favoriser l'élaboration de repas sains et équilibrés.*

Pour conclure, les projets défendent l'idée d'écologie en participant pleinement à la préservation de l'écosystème en cultivant des fruits et légumes sans utiliser de produits chimiques, en récupérant l'eau de pluie, en favorisant la biodiversité, en compostant...

Le véritable succès de ces projets réside dans les échanges établis entre les différentes communautés et générations, et par l'expérience pratique acquise par les différents participants.





GREEN CONTEXTE



1 GREEN CONTEXTE

“Vert” est une référence à la nature et à l’environnement.

Les arbres, les herbes et les plantes sont principalement de couleur verte. Travailler pour préserver ces écosystèmes et ces environnements protège donc littéralement le vert.












En raison d’inquiétudes quant à la destruction de l’environnement vert, de nombreuses personnes cherchent des moyens de le **préserver**, soit en s’engageant dans la conservation active, soit en s’efforçant de ne pas contribuer à sa destruction.

Comment y contribuer au niveau local?

1.1 CRÉER UN PROJET COMMUNAUTAIRE OU COLLECTIF, 11 BONNES RAISONS

Que ce soit pour faire baisser la facture d’épicerie ou pour le plaisir de mettre les mains dans la terre, les citoyens ont de nombreuses raisons de cultiver un petit lopin de terre.

Dans ce contexte, les jardins communautaires et collectifs apportent plusieurs bénéfices. Ils offrent à ceux et celles qui n’ont pas d’accès à un terrain l’opportunité de faire pousser leurs propres légumes et plantes ornementales. Ils permettent aussi des rencontres entre des personnes désirant s’impliquer dans un projet communautaire et/ou échanger avec leurs voisins.

- | | |
|--|--|
|  Valoriser des terrains vacants |  Donner l’occasion aux jardiniers de développer de nouvelles compétences |
|  Embellir l’environnement et le cadre de vie |  Encourager les habitudes de culture écologique |
|  Produire la possibilité d’être en contact avec la nature |  Promouvoir l’acquisition de saines habitudes de vie |
|  Favoriser la socialisation et le partage |  Favoriser l’intégration des nouveaux arrivants dans un quartier |
|  Offrir la possibilité d’être en contact avec la nature |  Favoriser l’engagement communautaire et l’entraide |
|  Créer un lieu d’échange intergénérationnel | |

1.2 CARTOGRAPHIE



«**Le Jardin des Érables**» à Lambusart

«**Le Jardin de la Guinguette**» à Fleurus



Le Verger communautaire des Noisetiers à Lambusart

Le Verger communautaire de la Cité Anciaux à Wanfercée-Baulet



Le Potager pédagogique «**Au coin Dechamps**» à Wangenies



La **Grainothèque** à Fleurus

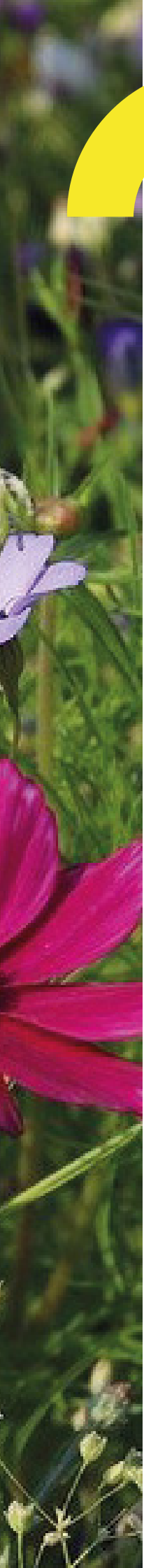


COMMUNAUTAIRE OU COLLECTIF ?

Voulez-vous créer un lieu de socialisation et donner accès à des lopins de terre (jardin communautaire) ou cherchez-vous davantage à susciter la solidarité, l'engagement et à favoriser la sécurité alimentaire (jardin collectif) ?

Si c'est les deux, pensez qu'il est tout à fait possible de faire cohabiter les deux formules sur un même espace.





LES PROJETS

2





2 LES PROJETS

Les jardins partagés sont des potagers portés par des collectivités, des associations, des groupements citoyens ou encore des communes et dont les formes prises peuvent être extrêmement variées en fonction des contextes de création. Dans le cas de **Fleurus**, nous parlerons ici de **potagers collectifs**, de **jardins pédagogiques** ou de **vergers communautaires**.

Ils visent le développement des liens sociaux de proximité au moyen d'activités sociales, culturelles ou éducatives accessibles au public.



FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE

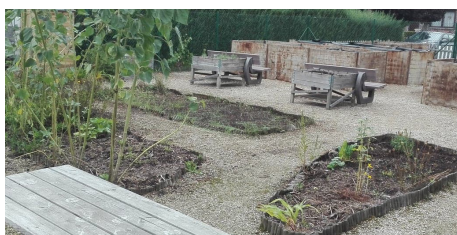
Un ensemble d'ingrédients concourent à l'émergence de cette **cohésion sociale**. S'occuper d'un jardin est une activité non contraignante qui permet aux personnes fragiles et isolées de se confronter aux autres de manière douce. Elle passe également par un contact à la terre et aboutit à une production gratifiante. Elle rend en outre possible la **réinsertion professionnelle** dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, mais également la création d'emplois, d'animateurs des jardins, par

exemple.

Cette pratique n'est pas exempte d'obstacles et difficultés, dont certaines sont propres au milieu associatif : investissement variable des membres, diversité des engagements, conflits internes. C'est pour cela qu'une animation et un accompagnement sont nécessaires en continu. Les animateurs portent l'ambition politique du jardin et soulagent les usagers des tâches de régulation.



2.1 LE JARDIN DES ÉRABLES - LAMBUSART



En 2016, un Jardin partagé s'installe à la rue des Erables à Lambusart. Le projet émane à l'époque d'une demande citoyenne, de Monsieur Giacomo Fasciana. Celle-ci sera ensuite mise en œuvre par l'ASBL Récré-Seniors en partenariat avec la Ville de Fleurus.

Si l'idée séduit autant les ménages, depuis mai 2019, le jardin partagé semblait pourtant avoir perdu de son attrait.

En effet, des dégradations fréquentes et le non-respect du travail d'autrui auront pour conséquences l'abandon de l'entre-



retien des parcelles suite à la démotivation des participants.

En 2020, un travail de fond sera entrepris par l'équipe du PCS et fera émerger la nécessité de revoir complètement la struc-



turation du jardin. Porté par la **Ville de Fleurus**, avec la coopération de l'ASBL **Récré-Seniors**, ce réaménagement aura ainsi permis la création de 9 parcelles individuelles d'environ 5m x 1m et l'installation d'une clôture privatisant ainsi l'accès.

Baptisé « **Le jardin des Erables** », cet endroit prenait donc désormais la forme d'un potager géré collectivement sur les principes de l'échange, du partage et de la convivialité.

Le site se situe à la rue des Erables à proximité du numéro 28.



INGRÉDIENT DES VILLES DURABLES

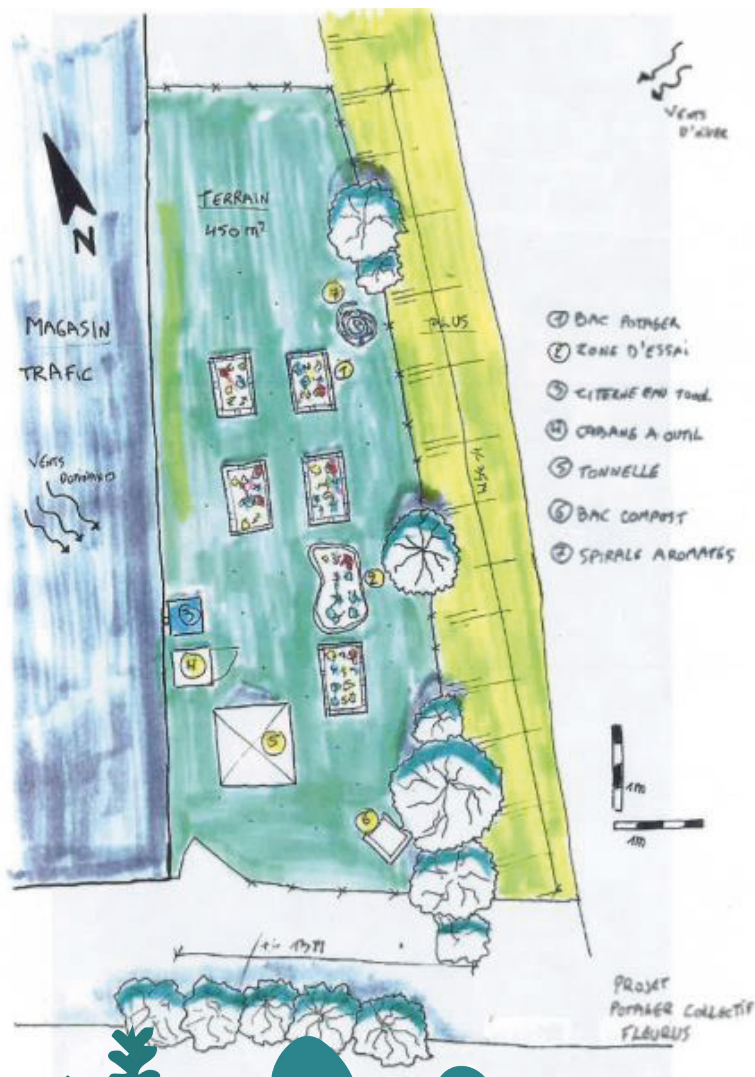
Autre bénéfice d'un potager collectif : inscrire un quartier dans une démarche de développement durable. La lutte contre le réchauffement climatique passe par la végétalisation des villes, la résorption des îlots de chaleur, la saisonnalité des cultures. Le potager permet d'occuper temporairement des friches urbaines en attente de projet urbain. Autant d'atouts qui ne peuvent qu'encourager la poursuite d'une telle pratique.

2.1 LE JARDIN DE LA GUINGUETTE - FLEURUS

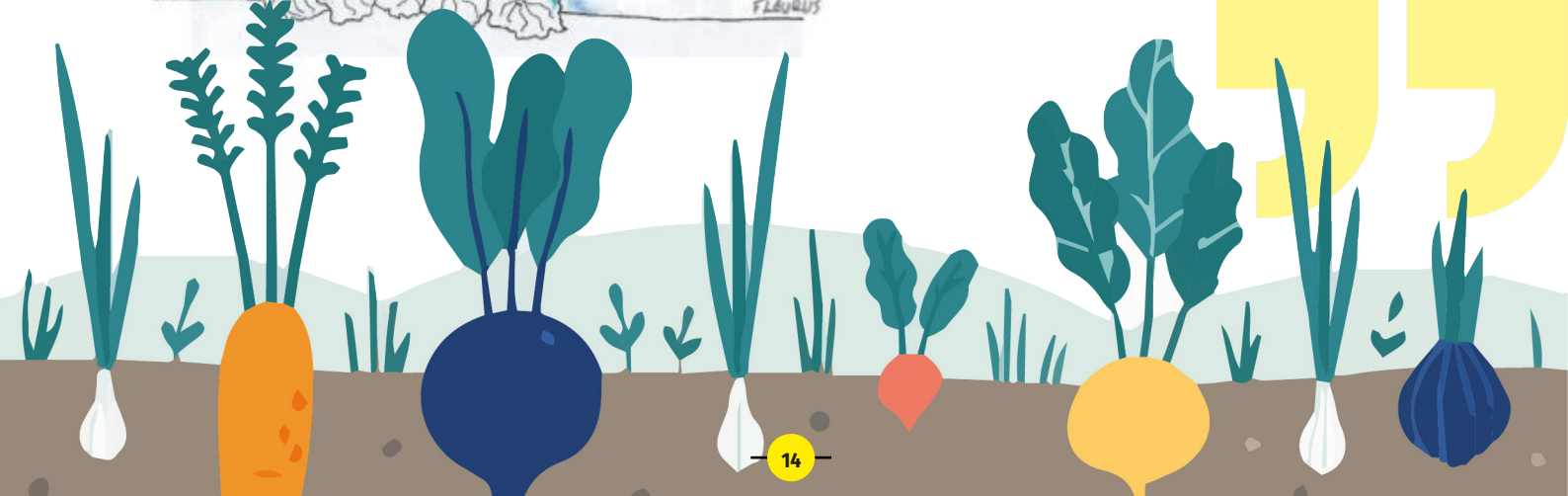
Suite à une proposition de mise à disposition d'un terrain par l'enseigne **TRAFIC**, un nouveau potager collectif verra le jour dans le centre Fleurus. En effet, la chaîne de magasin est régulièrement à la recherche d'initiatives citoyennes. Elle souhaite mettre des terrains, ou morceaux de terrains, non utilisés à disposition de collectivités dans le but d'y réaliser des **projets durables**.

Porté par la **Ville de Fleurus**, avec la coopération de l'**ASBL Récré-Seniors**, ce projet attirera l'attention d'un riverain, Monsieur Haulotte. Celui-ci proposera le nom de « **Jardin de la Guinguette** » en référence au nom de la rue.

Monsieur Haulotte a l'ambition d'y créer un potager sur base principalement de la récupération. En effet, il est prévu d'y installer des bacs potagers en palette...



... il n'est pas fou, pourtant il parle aux fleurs, caresse les arbres...



2.2 AU COIN DECHAMPS - POTAGER PÉDAGOGIQUE DE WANGENIES

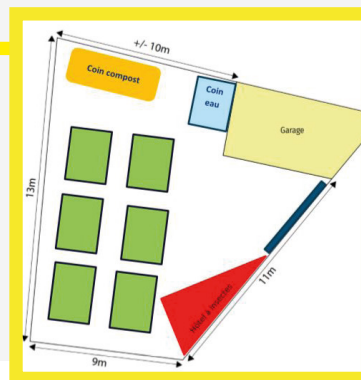


Le potager pédagogique de Wangenies, intitulé « **Au coin Dechamps** », en hommage à l'artiste Bob Dechamps, voit le jour durant l'année 2022. L'impulsion est venue suite à la mise à disposition d'une parcelle, par un jeune couple, dont ils n'en ont pas l'usage actuellement.

Porté par la Ville de Fleurus, avec la collaboration de l'école communale « **Bob Dechamps** » de Wangenies et l'**ASBL Récré-Seniors**, ce projet a permis la création de 6 parcelles individuelles de 2m x 1m environ.

Ce potager collectif sera, dans un premier temps, un outil pédagogique pour l'école qui pourra, avec les aides de particuliers, sensibiliser et éduquer les jeunes apprenants à l'environnement.

Le site se situe à la rue Roi Chevalier.



2.3 DANS LES ÉCOLES

Différents projets de sensibilisation sont déjà développés au sein des écoles, on y retrouve notamment:

🌿 La mise en place d'espaces cultivables.

🌿 Les challenges **GOOD PLANET**:

- >>> **Croque Local**: je mange local et de saison;
- >>> **Zéro Déchet**: tri, raid de ramassage des déchets dans certains villages;
- >>> **Gros Pull**: je diminue ma consommation d'énergie;
- >>> **Tous à l'eau**: j'évite le gaspillage d'eau et je la valorise;
- >>> **Alors on sort**: je passe un moment dehors en contact avec la nature

🌿 La distribution de fruits, légumes et de lait dans certaines écoles.

🌿 Les ateliers de sensibilisation et d'information à la stratégie environnementale organisée par **TIBI**:

- >>> La face cachée des déchets;
- >>> La semaine de l'arbre.

🌿 La participation aux potagers collectifs de Lambusart et création de celui de Wangenies.

🌿 La participation au projet de l'**ASBL Jeunesses Scientifiques**:

- >>> L'espace, les planètes, le système solaire, les marées et la lune;
- >>> La digestion, les états et le cycle de l'eau;
- >>> L'électricité, la station météo.



MAIS AUSSI...

Dans l'entité de Fleurus, plusieurs projets sont encore en cours de réflexion ou de finalisation. Le potager collectif le «**Jardin des Couleurs**» situé au coeur de Fleurus, derrière les Tanneries mais aussi le Verger communautaire de la Cité Anciaux à Wanfercée-Baulet. Notons aussi la Prairie aux fleurs située à Wangenies.



2.4

LE VERGER COMMUNAUTAIRE DES NOISETIERS - LAMBUSART

Les premières plantations du **verger communautaire** des Noisetiers ont été réalisées durant l'automne 2018, par les habitants du quartier, sous l'impulsion du **Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires de Mon Toit Fleurisien (CCLP)**.

Le verger communautaire, qui totalise 12 arbres fruitiers, est l'une des actions du projet « **Un arbre... une Vie** » qui a également pour envie la création de parterre de fleurs et l'installation d'hôtel à insectes.

Vous pouvez visiter le site à **l'avenue des Eglantiers à Lambusart**.

Dans la continuité du projet, un deuxième verger communautaire sera réalisé fin novembre sur le terrain longeant le Ravel de la **cité Anciaux à wanfercée-Baulet**.

Dans un même temps, des parterres et des bacs de fleurs seront réalisés autour des aménagements sportifs de la cité de la Drève.



2.5 LA GRAINOTHÈQUE - FLEURUS



L'inauguration de la **grainothèque** de Fleurus a eu lieu au début de l'année 2019 et a été mise en place par le collectif **Fleurus en Transition** en collaboration avec la bibliothèque « **La Bonne Source** ».

Une **grainothèque** est un lieu où il est possible de déposer et échanger librement des graines de fleurs, fruits et légumes. En faisant une différence entre les semences paysannes et certaines semences industrielles.

Elle vise notamment à lutter contre une standardisation des cultures et l'effondrement de notre **biodiversité**.

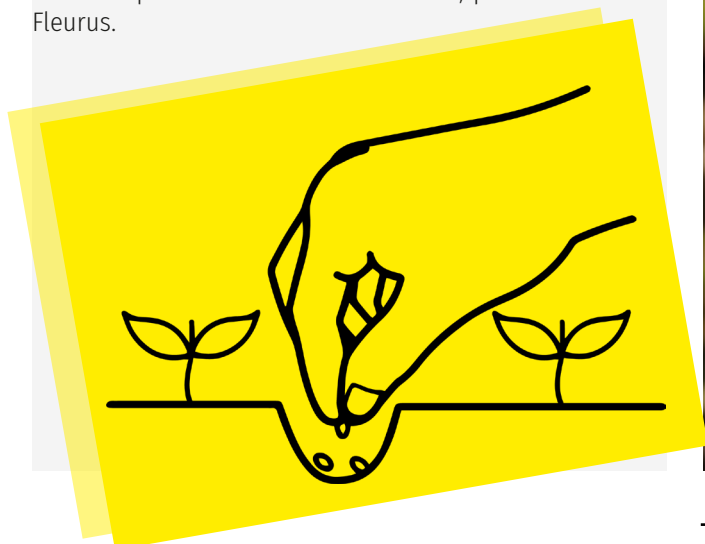
Durant ces deux années d'existence, des ateliers ont été mis en place comme un ciné-soupe et une conférence sur les légumineuses. Ou encore, avec l'aide d'enfants, la réalisation de boîtes de rangement et de fiches pédagogiques.

Dans le futur, d'autres ateliers seront proposés tels que les bombes à graines, la dégustation de plantes sauvages et une balade contée.

A cela s'ajoute, la participation aux marchés des producteurs sous forme de bourse d'échanges qui rencontre un réel succès.

De son côté, la bibliothèque a développé une section « environnement » dans laquelle le public peut y retrouver des livres sur les thèmes du jardinage, la permaculture ou encore le **zéro déchet**.

L'hébergement de la grainothèque se situe au sein de la bibliothèque « **La Bonne Source** » - 15, place Albert 1er à Fleurus.







3

**MISE EN
PLACE**



3 MISE EN PLACE

La naissance d'un **projet** peut avoir des origines différentes. Dans certains cas, le projet émerge à la suite d'une réforme, d'une circulaire, d'un appel à projets ou d'une volonté citoyenne ; dans d'autres, il apparaît après qu'une problématique ou un besoin particulier a été identifié. Dans tous les cas, il faut saisir cette opportunité présente dans l'environnement pour se mettre en projet. La première étape du processus de mise en place d'un projet consiste donc à repérer l'élément déclencheur afin notamment de retracer l'historique du projet et d'en expliquer les **évolutions**.

Vous souhaitez mettre en place un projet?

3.1 MISE EN PLACE D'UN PROJET



COMMENT ÇA SE FAIT ?

EVALUER LES BESOINS

En fonction du projet que vous souhaitez mettre en place, il sera important d'en définir les objectifs. La raison d'être de votre projet influencera toutes les autres étapes, en passant par la recherche de partenaires et l'aménagement du terrain.

Pourquoi et pour qui réaliser ce projet. A-t-il un but pédagogique, de sécurité alimentaire, de verdissage du quartier, de loisirs... Autant de possibilités qui sont à définir avant de se lancer.

Les personnes ou le quartier pour qui le projet est conçu devraient, idéalement, être impliquées dès que possible dans le processus de création afin de bien s'approprier le projet, d'être mobilisées et afin que le projet réponde aux attentes.

TROUVER LE TERRAIN

C'est une étape importante dans le lancement d'un nouveau projet.

Dans certains projets, le terrain est l'élément déclencheur. Les citoyens se mobilisent suite à la disponibilité d'un terrain dans le quartier. Dans d'autres cas, c'est d'abord un groupe qui se forme, puis celui-ci cherche un terrain pour mener son projet.

Dans les deux cas, il sera nécessaire de rédiger une convention d'occupation.

PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT

Commencez à imaginer le plan d'aménagement de votre projet.

Avoir une précision de vos besoins vous aidera à élaborer votre budget et pourra vous orienter dans le choix de vos partenaires. Avez-vous besoin d'eau, d'une clôture, d'un cabanon à outils...

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

Que ce soit pour l'achat de matériels, pour la réalisation de travaux ou d'entretien, pour la communication ou l'animation, des partenaires s'avèrent toujours précieux. Le partenariat permet de répartir les efforts entre divers acteurs.

GARDER DES TRACES !

Tout au long du processus de démarrage et au fil des saisons, pensez à garder des traces de vos démarches. Conservez les comptes rendus écrits de toutes les rencontres, documentez les points positifs et négatifs au niveau de l'aménagement et des cultures, afin de vous améliorer d'année en année.

Finalement, prenez des photos de votre jardin ! Non seulement elles vous serviront dans l'aménagement et le suivi au fil des ans, mais elles seront aussi très pratiques pour vos communications.



ETABLIR LES RÔLES

Une fois votre projet lancé, il faudra répartir les tâches des différents acteurs du projet. Cela peut aller du recrutement à l'inscription de nouveaux membres, de la plantation à l'entretien, de la communication à la gestion collective. Sans oublier la partie qui peut être source de conflit : la répartition des éventuelles récoltes.

RECRUTER ET COMMUNIQUER

Bien entendu, pour de nombreux projets, il faudra recruter des participants. Les moyens de communication à privilégier dépendront du public visé et de l'objectif du projet.

PRÉPARER UN CALENDRIER

Dans un premier temps, un calendrier annuel devra être établi afin de couvrir les grandes étapes qui se répètent d'année en année et par saison.

Un calendrier plus précis pour l'année en cours se superposera à ce calendrier annuel. Cet aspect devra répondre aux attentes des membres et identifiera des points comme les dates de plantations, de création de semis, les heures d'ouverture, les jours d'entretien...

PRINTEMPS

Aménagement et préparation du terrain, achat de matériel et de semences, semis et plantations.

ÉTÉ

Entretien du jardin, récolte, suivi et documentation, organisation de fêtes et d'événements avec la communauté.

AUTOMNE

Récolte, aménagement et fermeture du jardin, planification de la prochaine année.

HIVER

Planification de l'année à venir, recherche de financement et de ressources au besoin, recrutement de nouveaux membres ...

ETABLIR LE RÈGLEMENT

Toute vie en société nécessitant quelques règles de bon usage, la création d'une charte devra être rédigée en vue d'assurer le bon fonctionnement de votre projet. Le texte pourra évoluer en fonction des propositions faites par les membres, du vécu au fil du temps et des situations de terrain.

AMÉNAGER LE JARDIN

Vous avez votre terrain et les infrastructures de base, vos membres, vos règlements et vos partenaires : vous devriez pouvoir maintenant commencer à travailler !

ANIMER ET ACCOMPAGNER

L'animation et l'accompagnement permettent de transférer des connaissances aux débutants et de créer des liens entre tous. Ils sont essentiels et souhaitables dans un potager collectif, par exemple. Pendant la saison, des activités et des événements sociaux (fête des récoltes par exemple) contribueront à développer le sentiment d'appartenance des membres du projet et du quartier, tout en favorisant leur engagement dans le projet. C'est aussi une belle occasion de créer un contexte d'échange et de partage.



3.2 CALENDRIER DU JARDIN

JANVIER



Le potager est au repos!

C'est le temps de la réflexion et de la consultation des catalogues pour définir les prochaines semences. Il s'agit aussi de continuer à protéger les légumes et racines des gelées.

A récolter : poireaux, choux, mâches qui résistent bien aux gelées.

FÉVRIER



Pas questions de précipiter les semis !

Gare aux gelées ! Bêchez pour aérer la terre, et l'enrichir en apportant du compost. Si le temps est doux, semez oignons et ail rose. Et sous abris, avant de les repiquer 4 ou 5 semaines plus tard, aubergines, tomates et poivrons.

- Semis d'intérieur, ou encore sous châssis ou tunnel;
- Commencer certaines plantations au jardin si les conditions météorologiques sont favorables : lis, arbustes (magnolias, rosiers rugueux, etc.);
- Commencer certaines plantations au potager : laitues d'hiver, échalotes, oignons, ail, asperges;
- Traiter les pêchers, pruniers et cerisiers.

MARS



Petit à petit!

Certains semis sont possibles en pleine terre : petits pois, oignons, laitues, radis. On récolte les derniers légumes d'hiver.

- Semis sous châssis ou tunnel;
- Retirer les protections hivernales si de fortes gelées ne sont plus à craindre;
- Apporter de l'engrais aux arbres et arbustes, aux conifères et aux plantes de terre de bruyère;
- Désherbage et mise en place d'un paillis au potager;
- Plantation des bulbes à floraison estivale;
- Au potager, planter les pommes de terre et repiquer les chicorées, frisées, scaroles et les premières tomates.

AVRIL



Les choses sérieuses commencent!

Intense activité annoncée dans un calendrier du potager bien chargé ! C'est le grand mois des semis. Sous serre pour les aubergines, tomates, poivrons, basilic, concombres... Ou en pleine terre pour les betteraves, radis, carottes, laitues, haricots verts ou secs... Plantez aussi des choux et pommes de terre. Côté récoltes, salades et premiers radis apparaissent. Pensez à biner pour aérer la terre.

- Premiers semis en place si le temps le permet;
- Repiquage des semis effectués à l'abri;
- Biner régulièrement le sol du potager et des plates-bandes, pailler si ce n'est pas encore fait;
- Fin de la plantation des bulbes à floraison estivale;
- Début de la plantation des vivaces et arbustes achetés en godets ou conteneurs.

MAI



C'est le travail de la terre!

C'est bien le temps de la mise en place en pleine terre des semis sous serre. Ensuite semez, intensément ! Betteraves, radis, carottes, navets, haricots, potirons, courgettes, salades. Bien sûr, pour échelonner les récoltes, pensez à échelonner les plantations !

- Semis en place, en particulier de fleurs annuelles et de certains légumes;
- Biner régulièrement le sol du potager et des plates-bandes, pailler si ce n'est pas encore fait;
- Plantation des vivaces, annuelles, arbustes et petits fruitiers achetés en godets ou conteneurs;
- Arracher les bulbes de printemps après floraison. Les stocker dans du sable tout juste humide jusqu'au moment de les replanter;
- Pincer les vivaces pour leur donner de la vigueur;
- Marcotter les plantes grimpantes et les arbustes qui s'y prêtent (rameaux souples).

JUIN



Les semis continuent !

Vous pouvez également planter ou repiquer les tomates, poivrons, aubergines, choux, salades. A ce moment de la saison des récoltes débutent, elles ne cesseront de s'intensifier au fil des mois d'été. A vous salades, radis, petits pois, haricots verts, navets, pommes de terre... Continuez de biner bien sûr et n'oubliez pas d'arroser le soir.

- Derniers semis d'annuelles tardives, semis de bisannuelles, derniers semis au potager;
- Sortir les plantes qui ont hiverné à l'abri;
- Biner régulièrement le sol du potager et des plates-bandes, pailler si ce n'est pas encore fait;
- Apporter de l'engrais aux rosiers;
- Au potager, éclaircir les légumes racines, pincer les tomates et apporter de l'engrais coup de fouet.

JUILLET & AOÛT



On veille et surveille !

Le calendrier des semis s'apaise, mais pas celui des récoltes ! Pensez à tuteurer les tomates et les haricots. Éclaircissez les semis pour laisser chaque plant de légume s'épanouir. Chassez limaces et escargots gourmands. Arrosez toujours le soir, abondamment un jour sur deux, plutôt que faiblement tous les jours.

- Semis de bisannuelles, semis pour l'automne au potager;
- Biner régulièrement le sol du potager et des plates-bandes, pailler si ce n'est pas encore fait;
- Planter les bulbes d'automne;
- Diviser les bulbes d'iris tous les 3 à 4 ans;
- Traiter les tomates;
- Bouturer les plantes qui s'y prêtent.

SEPTEMBRE



Semez en pleine terre les légumes d'automne, à commencer par les navets, radis toujours, épinards et laitues. Mais aussi les oignons d'hiver qui seront récoltés au printemps. Repiquez aussi poireaux et choux. Les récoltes continuent, abondantes encore ! Les premiers potirons rejoignent le panier.

- Biner régulièrement le sol du potager et des plates-bandes, pailler si ce n'est pas encore fait;
- Terminer les boutures;
- Planter des conifères;
- Planter les bulbes de printemps (tulipes, crocus, narcisses, etc.);
- Planter les plantes de terre de bruyère;
- Commencer les plantations de vivaces en godets pour le printemps.

OCTOBRE



Changement de saison bien visible aussi sur le calendrier du jardinier ! Arrachez les plants de légumes qui ne produisent plus. Ramassez les feuilles mortes pour enrichir le compost. Récoltez choux, courges, poireaux, navets, salades, et potirons bien sûr !

- Derniers semis pour le printemps;
- Biner régulièrement le sol du potager et des plates-bandes;
- Rentrer les plantes qui doivent passer l'hiver à l'abri (agrumes, etc.);
- Installer les protections hivernales sur les plantes fragiles;
- Diviser les vivaces;
- Planter les vivaces en godets pour le printemps;
- Traiter les asters contre l'oïdium.

NOVEMBRE



L'activité se ralentit nettement !

les récoltes s'amenuisent, mais poireaux et potirons alourdissent joyeusement les paniers.

- Labourer les parcelles libres en ajoutant compost ou engrais;
- Planter les arbres et arbustes d'ornement ainsi que les arbres fruitiers (« À la Sainte-Catherine tout bois prend racine »);
- Planter bruyères et chrysanthèmes;
- Rentrer les dahlias après les premières gelées.

DÉCEMBRE



Le froid invite à **pailler le sol** pour protéger les légumes racines.

Et à préparer des soupes à base de bons légumes un peu moins variés...

- Repos du jardinier, sauf quelques tailles.



3.3 CALENDRIER DES SEMIS & RÉCOLTES

Vous pouvez dorénavant, de manière méthodique, organiser votre potager selon vos goûts et vos envies !
 En **rouge**, les semis et en **vert**, les récoltes...



Légumes	J-	F-	M-	A-	M-	J-	J-	A-	S-	O-	N-	D-
Ail de printemps	■	■	■			■	■	■				
Aubergine		■	■	■			■	■	■	■		
Basilic			■	■	■	■	■	■	■			
Brocoli				■	■	■			■	■	■	■
Carotte			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Céleri rave		■	■	■	■				■	■	■	
Cerfeuil				■	■	■	■	■	■	■	■	
Chou-fleur			■	■	■	■			■	■	■	
Ciboulette		■	■	■	■		■	■	■		■	■
Concombre			■	■	■	■	■	■	■	■		
Courgette				■	■	■	■	■	■	■		
Fraise			■	■		■	■	■	■	■		
Haricot vert				■	■	■	■	■	■	■		
Laitue												
Melon		■	■	■	■	■						
Oignon		■	■	■	■	■	■	■	■	■		
Persil		■	■	■		■	■	■	■	■		
Piment			■	■	■		■	■	■	■		
Poireau	■	■	■	■	■	■	■				■	■
Poivron		■	■	■			■	■	■	■		
Pomme de terre			■	■		■	■	■	■	■		
Radis			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Tomate		■	■	■	■	■	■	■	■	■		

3.4 LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Qu'est-ce que la gestion différenciée?

La gestion différenciée (**GD**) est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts. Plus en phase avec les aspirations actuelles, elle fait le pari d'**une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité**. Elle remet en question le tout horticole, sans toutefois le bannir.

Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation...

La gestion différenciée permet de **diversifier** les types d'espaces verts, de favoriser la **biodiversité** et de **réduire l'utilisation de pesticides**:

- en mettant en place des méthodes pour prévenir les besoins en désherbage (paillage, engazonnement...);
- en ayant recours à des techniques alternatives (désherbage mécanique, thermique ou manuel);
- en apprenant à accueillir et à accepter la végétation spontanée en certains lieux.



Pourquoi l'adopter?

Quelles sont les raisons qui poussent les collectivités à changer leur mode de gestion des espaces verts pour des pratiques plus douces, plus naturelles ?

- les risques et dangers liés à l'utilisation de pesticides;
- l'érosion de la biodiversité;
- l'évolution des attentes sociales;
- les contraintes techniques et budgétaires...

La gestion différenciée est une **démarche plus en phase avec les besoins des citoyens, plus respectueuse de l'environnement, et financièrement cohérente**.

De plus, elle répond aux nombreuses lois issues de la législation régionale, fédérale et européenne auxquelles est soumise la gestion des espaces publics.



EN SYNTHÈSE

Que votre projet soit un jardin partagé, un potager collectif ou encore un verger communautaire, il est un excellent moyen de dynamiser la vie de votre quartier tout en embellissant votre environnement. Le tout en promouvant de saines habitudes de vie grâce à une bonne alimentation.

La mise en place d'un tel projet peut parfois sembler compliquée. Entourez-vous de passionnés, de partenaires et demandez conseil à des connaisseurs. Avec des membres engagés et motivés, les tâches se transformeront en travail valorisant et en occasion d'apprentissage.

Chacun peut être un acteur du changement de son quartier !

Si après la lecture du dossier **Flower Pot'**, vous avez encore des questions sur la marche à suivre pour mener à bien ce type de projet, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe du **Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Fleurus!**

Le Plan
de
Cohésion Sociale



PERSONNE DE CONTACT

COORDINATION

Jérémy VANESSE

Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Fleurus
Rue de la Closière, 1
6224 Wanfercée-Baulet
071/820.269
Jeremy.Vanesse@fleurus.be

VILLE DE
FLEURUS

FLOWER POT' - JARDINS PARTAGÉS ET CULTURES URBAINES
Administration communale, Ville de Fleurus
Château de la Paix / Chemin de Mons, 61 à 6220 Fleurus
www.fleurus.be